



Comité Technique de Réseau du 06/07/2021 On ne négocie pas avec un couteau sous la gorge !

L'intersyndicale s'oppose depuis 2018 au transfert des missions fiscales. Nous n'aurons de cesse de répéter au sein de cette instance et à chaque occasion notre opposition à ce projet et aux réformes qui affectent, fragilisent voire détruisent notre administration.

L'intersyndicale des douanes, représentant l'ensemble des personnels, a toujours fait la démonstration de sa volonté de construire ensemble le dialogue social. Jamais nous n'avons boycotté la moindre réunion depuis le début du processus de négociation.

Pourtant, le calendrier des discussions apparaissait déjà intenable et extrêmement contraint. Depuis le début, nous avons dénoncé la méthode et regretté la précipitation dans lesquelles ces débats sont menés. Preuve en est à ce stade : le calendrier contraint ne nous permet pas d'aller au bout de la négociation, notamment sur la question des mesures indemnitaires et des missions. Il en va de même pour le télétravail, où la précipitation vous contraint à nous présenter ce jour, un accord moins-disant que celui de la Fonction Publique, ce qui n'a aucun sens.

La précipitation ne mène à rien !

En outre nos remontées sur l'actualisation des lignes directrices de gestion (LDG) mobilité n'ont pas été intégrées (ajout du CSRH dans la liste des postes peu attractifs, élargissement de la priorité pour conjoint d'agent restructuré au département).

Nous nous étonnons par ailleurs, en termes de méthode, que le ministre n'ait jamais été consulté, notamment sur la question indemnitaire.

Nous exigeons enfin, de manière très solennelle, que cessent les attaques régulières à l'encontre des représentants des personnels à l'occasion des différentes instances de concertation sociale.

Alors non ! Pour tout cela, collectivement, nous refusons de siéger ce jour au CTR entérinant le transfert des missions fiscales.

Montreuil, le 6 juillet 2021